



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Brumath – Collège, 3 rue du Collège

Opération préventive de diagnostic (2017)

Sophie Vauthier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/67188>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sophie Vauthier, « Brumath – Collège, 3 rue du Collège » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 03 juin 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/67188>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Brumath – Collège, 3 rue du Collège

Opération préventive de diagnostic (2017)

Sophie Vauthier

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Archéologie Alsace

- 1 L'opération de diagnostic archéologique concerne le projet de restructuration et d'extension du collège de Brumath, 3 rue du Collège. L'intervention est motivée par sa situation en plein cœur de l'agglomération antique, riche en découvertes archéologiques et à proximité immédiate des fouilles préventives réalisées par la société ANTEA-Archéologie en 2011 et par le PAIR en 2009. La surface à sonder était de 12 700 m², directement dans la cour du collège.
- 2 Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour des vestiges antiques intéressants en regard du contexte environnant connu, malgré le faible taux d'ouverture. Les sondages ont révélé une occupation très dense dans ce secteur de la ville antique, puisque aucun espace vide n'a été détecté. Deux types de vestiges ont ainsi été identifiés : un habitat domestique complexe et un bâtiment *a priori* public.
- 3 Le sondage 1 présente clairement une seule unité d'habitation, aucun ambitus n'ayant été reconnu. Au moins dix pièces ont pu être distinguées sur les 4 m de largeur de l'ouverture. La conservation de paliers au cours du sondage a permis de sauvegarder certaines relations stratigraphiques qui n'auraient pas permis de comprendre l'articulation de certains espaces de la maison. L'habitat domestique est constitué de pièces dont certaines sont de belle facture (pièce 2 : sol en mortier de chaux, cloisons en adobe à enduits peints). On identifie quatre pièces exclusivement du I^{er} s. apr. J.-C. Le bâtiment est alors apparemment en ossature bois (sablères basses) et de plain-pied puis évolue sur des plots en grès au cours du II^e s. apr. J.-C. (pièces 11, 12 et 14). Une extension vers le nord semble assurée avant la fin de son occupation vers fin à la fin du II^e s. apr. J.-C. (pièce 14) en plus des pièces 15, 17 et 18. Aucune pièce n'a pu être sondée dans sa totalité.

- 4 Le sondage 2 quant à lui se distingue par des éléments de fondations architecturales importantes. Un ensemble de six fondations en terre cuite d'1 m de diamètre réparties sur 6 m de long suppose une élévation de type portique. Au sud de cet ensemble sont situées des fondations en gravier et un bloc architectural de type monumental qui pourraient appartenir à un édifice imposant.
- 5 Concernant le mobilier céramique (C. Bébien), on observe l'absence totale de céramique médiévale et moderne dans les contextes : aucune structure postérieure à la période romaine ne semble avoir perturbé les niveaux mis au jour lors du diagnostic.
- 6 Dans les contextes les plus profonds, aucun mobilier de facture protohistorique n'a été recueilli. L'élément le plus ancien identifié provient d'un lot hétérogène daté de La Tène D2 et fréquemment présent dans les contextes alsaciens du I^{er} s. apr. J.-C. Enfin, les niveaux les plus récents se distinguent par la présence des productions locales de la période 130/140-200, notamment celles du four 4 du lotissement des Tilleuls. La fin de l'occupation antique peut vraisemblablement être placée à la fin du II^e s., sans qu'il soit possible d'être plus précis. Aucun élément bien identifiable du III^e s. et de l'Antiquité tardive n'a été recueilli.
- 7 Le mobilier métallique et l'instrumentum (M. Higelin) gallo-romain découverts au cours de l'opération de diagnostic sont relativement communs. La quantité et la diversité ne sont pas très élevées par rapport aux corpus habituellement recensés en contexte d'habitat urbain dans les régions rhénanes. Il présente essentiellement un caractère domestique et aucun objet n'est particulièrement remarquable.
- 8 Ainsi, ce diagnostic a permis de compléter les informations répertoriées sur le site du collège de Brumath et de ses environs proches. Les vestiges découverts ici indiquent une chronologie intéressante (I^{er} et II^e s. apr. J.-C. au plus tard) par rapport au quartier étudié en 2013 au 8 rue du Collège, qui lui a révélé une occupation de l'ère augustéenne au IV^e s. Il faut observer néanmoins que les sondages présentés ici se situent au niveau méridional de la fouille d'ANTEA-Archéologie, secteur qui avait révélé un étiolement de l'occupation avec des zones inexploitées. Notre situation plus à l'ouest et donc plus proche du noyau urbain justifieraient la présence de bâtiments plus imposants.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNXbZwcrSUa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT4vLheZ8Bp>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2017

AUTEURS

SOPHIE VAUTHIER

Archéologie Alsace